

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OFI RS GLOBAL EMERGING BOND OPPORTUNITIES – PARTS R – FR0013322757

FIA soumis au droit français

Ce FIA est géré par la société OFI ASSET MANAGEMENT

Ce produit promet des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF : Obligations et Autres Titres de Créances Internationaux.

Bien que le Fonds ait la nature d'un Fonds d'Investissement à Vocation Générale au sens de l'article L.214-24-24 du Code Monétaire et Financier, il sera géré conformément aux règles d'investissement de la Directive OPCVM IV 2009/65/CE, telle que transposée en droit français.

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est d'offrir au porteur une diversification géographique de ses investissements obligataires par la constitution d'un portefeuille de titres de dettes des pays émergents en devises locales, en euro ou en US dollar. Par ailleurs le fonds cherchera à obtenir une amélioration de la note ESG globale du portefeuille par rapport à son univers d'investissement en mettant en œuvre une approche ISR.

Par ailleurs le fonds cherchera à obtenir une amélioration de la note ESG globale du portefeuille par rapport à son univers d'investissement en mettant en œuvre une approche ISR.

Indicateur de référence

Le Fonds ne sera pas géré en fonction d'un indicateur de référence qui pourrait induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Aucun indicateur de référence n'est donc défini.

Toutefois, a posteriori, l'Investisseur pourra comparer la performance du Fonds à l'indice suivant: L'indice JP Morgan ESG GBI-EM Global Diversified Unhedged Eur Dividendes Nets Réinvestis (Indice de Dette Emergente souveraine en monnaies locales) – Ticker Bloomberg JESGLMUE Index.

Stratégie de gestion :

La stratégie du Fonds sera d'acquérir des obligations ou autres titres de créances émises principalement (au minimum 60% et jusqu'à 100% de de l'actif net) par les gouvernements ou les Sociétés d'Etat des pays dits émergents sur le plan économique, libellées dans la devise locale de l'émetteur mais aussi d'acquérir dans une moindre mesure (entre 0 et 40% de l'actif net) des obligations ou autres titres de créances d'entreprises privées libellées en euro ou en dollar US.

La rémunération des titres de dettes composant le portefeuille peut être à taux fixe et/ou variable, et/ou indexée.

Le Fonds pourra également acquérir des titres de créance et instruments du marché monétaire jusqu'à 50 % de l'actif net.

Les pays émergents sont, au moment de l'acquisition, ceux considérés comme des pays en voie de développement industriel par le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, la Société Financière Internationale (IFI) ou toute grande banque d'investissement. Ces pays sont localisés en Amérique latine, Europe centrale et de l'Est, Afrique et Moyen orient, et Asie. De manière non exhaustive, ces pays sont l'Argentine, le Brésil, la Chili, le Mexique, la Colombie, la Chine, la Corée du Sud, Hong-Kong, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, Taiwan, la Thaïlande, la Croatie, la Hongrie, la Pologne, la Turquie, la République Tchèque, la Roumanie, la Russie, la Slovaquie, l'Ukraine, l'Afrique du Sud, l'Egypte, Israël...

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection ISR des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% de l'actif net du Compartiment.

Ainsi, à l'analyse classique reposant sur des indicateurs macroéconomiques permettant d'évaluer la solidité fondamentale d'un pays, ainsi que sur des facteurs techniques décrivant les conditions de marché et les valorisations d'un investissement potentiel, se superpose un ensemble de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance qui forment une notation agrégée pour chaque pays

Enfin, dans le but de doter cette évaluation d'un dynamisme lui permettant de se synchroniser à l'évolution des prix de marché, cette notation quantitative est enrichie d'une évaluation qualitative basée sur un système de controverses pour chaque pays de l'univers d'investissement. Ces controverses, issues de l'actualité collectée de sources financières, de la presse

internationale ou des réseaux sociaux se verront classées sur une échelle de gravité de 1 à 4 et pourront donner lieu à l'attribution d'un bonus ou d'un malus, affectant ainsi les décisions d'investissement.

L'analyse extra financière est réalisée en prenant en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance auxquels correspondent des indicateurs de performance tels que la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, la gestion des ressources énergétiques, le capital humain, le respect des besoins primaires ou encore la liberté de la presse, l'efficacité du gouvernement, la corruption...

Au total, 15 indicateurs clés de performance sont utilisés afin de déterminer la note ESG d'un émetteur. Pour chaque indicateur, le score est rapporté en une note sur 10 (10 étant la note la plus haute). La note de chaque pilier est calculée en faisant la moyenne (équipondérée) des indicateurs le constituant. Enfin est calculée la moyenne pondérée des trois piliers E, S et G.

Ainsi, le score E, représentant 55% de la note globale d'un Pays, est la moyenne des scores de tous les indicateurs compris dans E. - Le pilier « Social » représente 10% du score global. - Enfin, le pilier « Gouvernance » est pondéré à 35%.

La note finale de notre univers investissable correspond à la moyenne pondérée des notes des 69 pays

L'évaluation ESG des émetteurs souverains vise à obtenir une amélioration de la note ESG globale du portefeuille par rapport à ceux composant son univers d'investissement (minoré de 20% des valeurs les moins bien notées).

L'analyse ESG des pratiques des émetteurs est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées).

Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers.

Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la Société de Gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Les pays suivants seront exclus de l'univers d'investissement : Azerbaïdjan, Kazakhstan et Arabie Saoudite.

Il n'y aura ni répartition sectorielle, ni contrainte de notation, ni taille de capitalisation des émetteurs pré-définie dans la sélection des titres en portefeuille.

La sensibilité globale du portefeuille aux taux d'intérêts sera comprise entre 0 et 6.

Le Fonds investit principalement en devises locales mais également en Euro et en Dollar US. Le niveau de risque de change supporté par le fonds peut représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

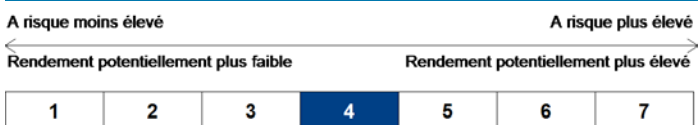
Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers et/ou de gré à gré, ceci afin de couvrir ou d'exposer le portefeuille aux risques de taux et de change, par l'utilisation d'instruments tels que des contrats futures ou des options.

Conditions de rachat : La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne. La valeur liquidative est calculée chaque jour de Bourse ouvré (à l'exclusion des jours fériés légaux en France, au Royaume Uni et aux USA et des jours de fermeture de bourse en France, au Royaume Uni et aux USA) et est datée de ce même jour.

L'investisseur a la faculté de souscrire ou d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande auprès d'OFI ASSET MANAGEMENT (parts au nominalif pur) ou de SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (sur délégation de la Société de Gestion pour les parts au porteur et au nominalif administré), la veille du jour de valorisation jusqu'à 12H00. Les dividendes sont capitalisés.

Recommandation : La durée de placement recommandée est de 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur synthétique a été déduit de l'estimation de la volatilité historique calculée à partir des performances hebdomadaires d'un indice de référence sur une période de 5 ans. La composition de cet indice a été déterminée en fonction de l'exposition cible du Fonds.

Le risque du Fonds se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique. Ce niveau de risque s'explique par :

- une allocation en dettes souveraines libellées en devise locale
- le maintien de la sensibilité globale du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 6.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : Le Fonds étant investi en obligations et titres de créances, il est exposé au risque de crédit en cas de dégradation de la qualité de crédit ou de défaut d'émetteurs de titres détenus en portefeuille.

Risque lié à l'utilisation de produits dérivés : Le Fonds est exposé au risque lié à l'utilisation de produits dérivés, notamment en raison de la possibilité pour le gérant d'utiliser des contrats à terme fermes ou conditionnels afin de couvrir et/ou exposer le portefeuille contre les risques de taux et de change.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre Fonds. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement de votre Fonds étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le profil de risque et de rendement dans le prospectus disponible auprès de la Société de Gestion OFI ASSET MANAGEMENT.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	Néant

Les frais d'entrée et de sortie mentionnés sont en maximum. Dans certains cas l'investisseur pourra payer moins cher, il peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi et que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants ¹	1,20%
-----------------------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

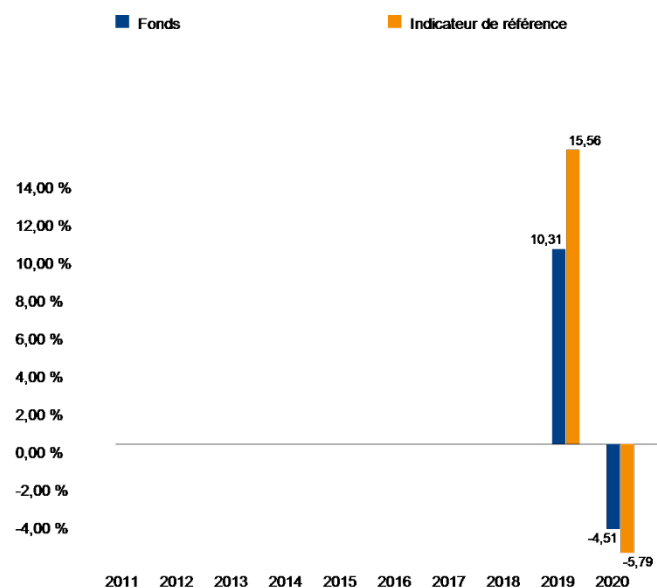
Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Frais courants ¹ : ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre.

Pour plus d'information sur les frais veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de ce Fonds, disponible sur le site internet www.ofi-am.fr

Performances passées



Indicateur de référence : Néant.

Toutefois, a posteriori, l'Investisseur pourra comparer à compter du 5 janvier 2018, la performance du Fonds à l'indice suivant : l'indice JP Morgan GBI-EM Global Diversified Unhedged Eur Dividendes Nets Réinvestis.

Les commissions d'entrée éventuellement prélevées ne sont pas prises en compte dans le calcul des performances.

Les frais courants ainsi que la commission de surperformance sont pris en compte dans le calcul des performances.

Ce Fonds a été créé le 27/09/2013 – La part R a été créée le 26/09/2018 - Devise utilisée pour les calculs : EUR

Changements significatifs au cours des 10 dernières années :

Néant.

A compter du 05/03/2021, intégration d'une dimension ISR à l'objectif de gestion et la stratégie d'investissement entraînant le changement de dénomination au profit d'OFI RS GLOBAL EMERGING BOND OPPORTUNITIES. L'indicateur de référence a posteriori devient l'indice JP Morgan ESG GBI-EM Global Diversified Unhedged Eur Dividendes Nets Réinvestis (Indice de Dette Emergente souveraine en monnaies locales). Le Prospectus est conforme à la Réglementation SFDR.

Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIETE GENERALE

Des informations complémentaires (valeur de la part, prospectus, rapports annuels) peuvent être obtenues gratuitement :

- sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion OFI ASSET MANAGEMENT, société de gestion agréée par Commission des Opérations de bourse le 15/07/1992 sous le n° GP 92-12 à l'adresse suivante : OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS
- à l'adresse mail suivante : contact@ofi-am.fr. Vous pouvez également contacter notre Direction Commerciale au 01 40 68 12 94

Ces informations sont disponibles dans les langues suivantes : Français.

Le régime fiscal des revenus et des plus-values du Fonds est fonction de la situation particulière de l'investisseur et de son pays de résidence fiscale. Il est préférable de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

La responsabilité de la Société de Gestion OFI ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

D'autres informations sur la Société de Gestion et ses OPC sont disponibles à l'adresse suivante : www.ofi-am.fr. La Société de Gestion transmettra périodiquement aux porteurs de parts du Fonds ayant le statut de mutuelle, ainsi qu'à tout autre porteur qui en fera la demande, des informations et des états destinés à satisfaire au mieux les exigences actuelles et futures de la réglementation assurantielle, dans le respect des règles de bonne conduite prévues par la réglementation.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société OFI ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21/04/2021.